



ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

47, Rue de la Roquette,
75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024



+33 (0)1 30 21 30 18 | 34, rue Penthièvre, 75008 PARIS – France

SOLAES.FR

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes

Compagnie de Paris - Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240



ASSOCIATION VIE CHRETIENNE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2024

Aux membres de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.





Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.





En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 janvier 2024



Vivien MINGOT
Commissaire aux comptes,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2023 au 31/08/2024			Au 31/08/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	58 482	58 482		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	73 078	66 848	6 230	10 655
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 729		7 729	7 468
TOTAL I	168 289	125 330	42 959	47 123
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours	30 679		30 679	25 917
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	77 452		77 452	77 452
Autres	32 383		32 383	93 846
Valeurs mobilières de placement	557		557	570
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	538 143		538 143	740 678
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	679 213		679 213	938 463
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	847 503	125 330	722 173	985 586

Bilan Passif

Bilan Passif	31/08/2024	31/08/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	113 466	113 466
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	50 000	
Autres réserves		
Report à nouveau	481 486	381 708
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 998	149 778
Situation nette	573 954	644 951
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	573 954	644 951
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	74 746	74 746
Fonds dédiés		
TOTAL III	74 746	74 746
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	828	552
TOTAL IV	828	552
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 000	177 074
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706
Dettes fiscales et sociales	23 532	21 783
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 406	63 772
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	72 645	265 336
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	722 173	985 586

Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 103 912	1 091 401
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	13 303	12 757
- dont ventes de dons en nature	13 303	12 757
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 000	3 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	56 209	48 370
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 750	1 497
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	253 144	247 804
TOTAL I	1 434 318	1 405 328
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	16 182	10 058
Variation de stocks	-4 761	1 536
Autres achats et charges externes	1 058 811	910 195
Aides financières	163 500	52 500
Impôts, taxes et versements assimilés	943	1 063
Salaires et traitements	185 966	183 149
Charges sociales	70 793	66 626
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 425	4 988
Dotations aux provisions	276	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4	1 168
TOTAL II	1 496 138	1 231 283
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-61 820	174 045
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 753	4
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 753	4
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 753	4
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-60 067	174 049

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 600	248 835
Sur opérations en capital	10	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 610	248 835
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 121	273 106
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	12 121	273 106
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-10 511	-24 271
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	419	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 437 681	1 654 167
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 508 678	1 504 389
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-70 998	149 778

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	2 241 635	2 119 576
TOTAL	2 241 635	2 119 576
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 241 635	2 119 576
TOTAL	2 241 635	2 119 576

Règles et méthodes comptables

Préambule

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 722 173 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -70 998 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation de l'entité

L'association a pour objet le développement spirituel et moral de toutes les personnes intéressées, et à travers elles de la société entière, dans le respect de la liberté individuelle et un esprit de fraternité et de solidarité.

Ses principes et ses pratiques s'inscrivent dans la tradition spirituelle née des enseignements d'Ignace de Loyola, en union avec l'Eglise catholique.

L'association organise et propose, en particulier :

- des rencontres régulières qui permettent le recueillement en commun, le partage des expériences, les discernements nécessaires et l'envoi vers un meilleur service des autres, individuellement ou collectivement,
- l'accompagnement spirituel des personnes,
- des sessions de formation et d'exercices spirituels.

Elle anime, le cas échéant avec d'autres associations ou organisations, notamment :

- des centres d'accueil et de formation spirituels,
- des centres d'aide aux étudiants étrangers,
- des ateliers rassemblant des personnes souhaitant mettre en commun leur expérience humaine et professionnelle.

Elle apporte son soutien, humain ou financier, à d'autres associations ou organismes.

Elle participe à la rédaction et à la publication de revues et d'ouvrages de spiritualité et de formation.

Les ressources de l'association sont toutes celles qui sont autorisées par les lois et règlements en vigueur. Elles proviennent notamment :

- des cotisations des membres,
- des participations financières des bénéficiaires des activités de l'association,
- des dons, subventions et de toutes autres ressources autorisées par la loi.

Faits caractéristiques

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Nature de l'immobilisation	Durée
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 828 €.

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,44 % (inflation comprise).
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45% pour les non cadres et 55% pour les cadres

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 74 746 €.

Contributions volontaires en nature

Secteur	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Horaires
ESCN	0	3 membres	
ESCR	45 505	47 ESCR	
ESGR	9310	5 ESGR	
Ateliers	300	4 ateliers	
Assemblée de Communauté	2 600	100 bénévoles	4 jours de 7 heures
Equipe prépa Congrès	900	cf Marseille 21	
Bénévoles Odo	2 318	4 bénévoles	
Promesse d'Eglise	400		
Formation	9 947	1 421 jours	7h/jour
Accompagnateurs de CL	35 000	700 accompagnateurs	50h/accompagnateur
Responsables de CL	24 000	800 responsables	30h/responsable
Chargés de découverte	3 360	96 chargés de découverte	35h/chargé
Total	128 240		

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 17,48 €/heure (SMIC horaire au 01/01/2024 comprenant 50 % de charges sociales) correspond à un montant de 2 241 635 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 000 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont :

- 9 000 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

Effectif moyen

L'effectif moyen sur l'exercice est de 6 salariés.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482		
TOTAL	58 482		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	4 828		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	54 835		
Emballages récupérables et divers	14 014		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	73 677		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	29 000		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 468		261
TOTAL	36 468		261
TOTAL GÉNÉRAL	168 627		261

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			58 482	
TOTAL			58 482	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			4 828	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		599	54 236	
Emballages récupérables et divers			14 014	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		599	73 078	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			29 000	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 729	
TOTAL			36 729	
TOTAL GÉNÉRAL		599	168 289	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482			58 482
TOTAL	58 482			58 482
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	4 828			4 828
	46 978	3 276	599	49 655
	11 216	1 149		12 364
TOTAL	63 022	4 425	599	66 848
TOTAL GÉNÉRAL	121 504	4 425	599	125 330

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	552	276		828
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	552	276		828

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	552	276		828
- D'exploitation		276		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 729		7 729
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations	77 452	77 452	
Personnel et comptes rattachés	2 472	2 472	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	29 911	29 911	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	117 564	109 835	7 729

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 000	26 000		
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706		
Personnel et comptes rattachés	6 856	6 856		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 334	15 334		
Impôts sur les bénéfices	419	419		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	924	924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	20 406	20 406		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	72 645	72 645		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 000	177 070
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706
Dettes fiscales et sociales	9 788	8 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 781	16 331
TOTAL	58 275	204 486

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	77 452	77 452
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	77 452	77 452

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		6 000				6 000
Subventions d'investissement						
TOTAL		6 000				6 000

Commentaires : néant

Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Fonds reportés liés aux legs et donations	74 746			74 746
TOTAL	74 746			74 746

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	113 466				113 466
Écarts de réévaluation					
Réserves		50 000			50 000
Report à nouveau	381 708	99 778			481 486
Excédent ou déficit de l'exercice	149 778	-149 778		70 998	-70 998
Situation nette	644 951			70 998	573 954
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	644 951			70 998	573 954

Commentaires : néant